

21 Grande rue  
25170 CHAUCENNE

<b>DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE DU 2 FÉVRIER 2024 A 20H30</b>	
Président de séance : Bernard VOUGNON	
<b>Présents</b> : Bernard Vougnon, Valérie Drugé, Alain Roset, Bernard Merger, Dominique Robert, Yolande Merger, Marie José Vergon-Trivaudey, Murielle Bazin, Jérôme Radaz, Agnès Allier, Mohammed Oubenaïssa	
<b>Procurations</b> : Etienne Pellegrini à Alain Roset	
<b>Absents excusés</b> : Samuel Vuillemin, Célia Sousa	
<b>Absente</b> : Coralie Jacquot	
<b>Secrétaire de séance</b> : Agnès Allier	
Date de la convocation : 24/01/2024 Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de présents : 11 Suffrages exprimés : 12	

**N° 2024/004**

**LOCATION SALLE POLYVALENTE – FONCTIONNEMENT ET TARIFS**

Monsieur le Maire indique aux élus qu'il convient de définir les modalités de fonctionnement, ainsi que les tarifs, concernant la location de la salle polyvalente du Centre de Vie, récemment rénovée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de la location de la salle polyvalente selon les modalités ci-dessous :

- **Caution 500 €**
- **Tarifs « Particuliers » sans distinction cuisine ou non :**

<b>Chaucennois (Audeux-Noironte)</b>	<b>300 €</b>
<b>Extérieurs</b>	<b>490 €</b>

- **Tarifs « Associations » sans distinction cuisine ou non :**

<b>Chaucennois (Audeux-Noironte)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Extérieurs</b>	<b>490 €</b>

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Bernard VOUGNON

